



Bureau communautaire
08 juillet 2021
Moissey – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 02 juillet 2021

Présents : J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigny N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.P Lefèvre, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J. Péchinot, D. Troncin.

Excusés : J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, S. Calinon, J.Y Roy.

Date d’affichage : 16 juillet 2021

GRAND DOLE

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe
BP 458 – 39109 DOLE
Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB40/21

Objet

Attribution de subvention au titre du volet « entreprises » du Fonds Régional des Territoires

Dans le contexte de relance économique visant à remédier aux difficultés rencontrées par les entreprises en conséquence de la crise sanitaire, la Communauté d’Agglomération du Grand Dole et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté se sont engagés ensemble dans le « pacte régional pour l’économie de proximité ».

Ce pacte, validé par délibération n° GD79/20 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020, prévoit notamment la mise en place d’un dispositif dénommé “Fonds régional des territoires” permettant, pour le volet “entreprises” de délivrer une aide directe pour soutenir les investissements matériels des entreprises de moins de 10 salariés du territoire.

Par délibération n° GD80/20 du 24 septembre 2020, la Communauté d’Agglomération du Grand Dole a mobilisé l’expertise d’Initiative Dole Territoires sur le montage et l’instruction des dossiers de demandes d’aides directes du volet « entreprises » dudit Fonds.

Après instruction du dossier et présentation, les membres du comité d’engagement d’Initiative Dole Territoires ont émis un avis favorable aux demandes suivantes :

| VOLET "ENTREPRISES" | | | | | | | | |
|---------------------------|---------------------------|------------------------------|----------------------|--|-------------------------------|-------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'entreprise | Nom du représentant légal | Prénom du représentant légal | Commune Implantation | Date de passage en comité d'agrément IDT | Investissement pris en compte | Nature d'investissement | PRIME Montant proposé en investissement | PRIME Montant proposé en trésorerie |
| BOUCHERIE CHAFFIN | CHAFFIN | Raphael | CHAMPVANS | 29/06/21 | | Trésorerie | | 5 000€ |
| TAXIS LAURENT | COLLET | Arnaud | AUTHUME | 29/06/21 | 52 000€ | Licence | 4 000€ | 3 000€ |
| Boulangerie GOMEZ-JONQUET | GOMEZ | Marjorie | DOLE | 06/07/21 | | Matériel | 5 000€ | |
| Boulangerie LA CLANORA | PACHEU | Cédric | FOUCHERANS | 06/07/21 | | Matériel | 2 500€ | |

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les montants proposés ci-dessus par le comité d'engagement d'Initiative Dole Territoires pour l'attribution des subventions au titre du volet "entreprises" du Fonds Régional des Territoires,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer les notifications de décision attributive correspondantes ainsi que tout autre acte ou pièce se rapportant à cette opération.

Fait à Dole,
Le 08 juillet 2021
Le Président,

